

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES
DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

Institut d'études Judiciaires

L'institut d'études judiciaires, rattaché à la Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes, a pour vocation de **préparer ses auditeurs aux examens et concours d'accès aux carrières judiciaires.**

www.droit.univ-nantes.fr

UN

UNIVERSITÉ DE NANTES



INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES
NANTES



FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES POLITIQUES

Lieu de la formation

Nantes

Durée de la formation

Une année universitaire

Admission

L'accès est de plein droit pour les étudiants

- en cours de Master 1 droit à l'Université de Nantes
- titulaires d'un master 1 de droit obtenu dans une université française

Pour les autres étudiants titulaires d'un diplôme équivalent, l'accès est soumis à une procédure de validation d'acquis.

Qualités requises

- Assimilation des savoirs juridiques fondamentaux
- Maîtrise de la méthodologie propre aux exercices juridiques
- Intérêt pour l'actualité juridique et judiciaire
- Connaissance des professions brigüées

Contacts

• Responsables de formation

Carole BILLET
Rudy LAHER
Hélène PEROZ

• Scolarité

02 40 14 15 22
iej.droit@univ-nantes.fr

• Formation Continue

02 40 14 16 97
fc.droit@univ-nantes.fr

Faculté de droit et des sciences politiques

Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307
44313 Nantes Cedex 3

L'INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES

L'institut d'études judiciaires (IEJ) de Nantes a pour vocation de préparer ses auditeurs aux examens et concours d'accès aux carrières judiciaires. L'IEJ ne délivre aucun diplôme mais prépare :

- à l'examen d'entrée à l'école des avocats du grand ouest (EDAGO)
- au concours d'entrée à l'école nationale de la magistrature (ENM)

Objectifs de la préparation

- Permettre l'acquisition de la technique de la note de synthèse, très utile aux praticiens dans leur activité quotidienne
- Proposer des séances d'actualisation des connaissances, indispensables du fait des évolutions constantes des disciplines juridiques
- Donner un cadre pour les révisions et proposer des entraînements

Une année de préparation aux concours et examens d'entrée

- **Plus de 40 entraînements proposés en distanciel ou présentiel** dans les matières juridiques. La correction est accompagnée de conseils méthodologiques et d'actualisation des connaissances.
- **Plus de 8 entraînements** proposés pour la **note de synthèse**.
- **Une préparation au grand oral** pour les libertés et droits fondamentaux est mise en place.
- **Un enseignement en anglais** pour préparer l'oral.

Pour entrer à l'école des avocats du grand ouest (EDAGO)

→ Inscription à l'examen du barreau (CRFPA)

Les étudiants inscrits à l'IEJ doivent effectuer leur inscription en novembre-décembre auprès du secrétariat. Les épreuves du CRFPA se déroulent à la Faculté du 1er septembre au 1er décembre suivant.

Pour entrer à l'école nationale de la magistrature (ENM)

→ Inscription au concours de la magistrature

Les étudiants inscrits à l'IEJ doivent effectuer leur inscription en janvier de l'année du concours auprès du procureur de la République. Le concours se déroule de juin à décembre.

DOSSIERS INSCRIPTIONS / INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

www.univ-nantes.fr → Institut d'études judiciaires